

URBANISME : **un élément du cadre de vie à BIHOREL.**



élections municipales mars 2008

L'urbanisation de notre Ville est presque achevée. Bihorel est une ville résidentielle, elle doit le rester.

Il faudra bien gérer l'héritage du maire sortant.

Quelle que soit la future municipalité, elle devra :

- reprendre le projet de l'extension du chapitre avec les commerçants, en gérant les contentieux en cours,
- arrêter le projet de destruction du charme de la place de l'église, afin de préserver l'âme de Bihorel Village,
- arrêter de jouer au Monopoly avec les finances de la commune en préemptant dans Bihorel Village des immeubles pour des projets de rénovation urbaine qui inquiètent, à juste titre, nos concitoyens.

Nous le ferons dans la transparence et dans le consensus.

Que restera-il à faire ?

- **améliorer le paysage urbain et le penser comme un élément du cadre de vie en l'embellissant,**
- **mettre de la culture dans notre cadre de vie,**
- **se poser la question des déplacements urbains entre Bihorel et les communes du plateau nord de Rouen,**
- **dans le cadre de la rénovation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), intégrer une dimension environnementale au profit des réhabilitations qui intègrent une dimension écologique,**

- **préserver les espaces verts que nous avons et les valoriser. Le parc de l'argillère doit être valorisé, c'est le « jardin » du Plateau des Provinces,**
- **valoriser les belles demeures et le patrimoine historique que nous avons à Bihorel, par leur mise en lumière pendant la semaine du patrimoine,**
- **terminer la révision du PLU,**
- **rendre plus fluide la circulation dans « Bihorel Village » et repenser le plan de déplacement urbain,**
- **trouver une solution aux problèmes de circulation de l'autoroute A28 liés à la fermeture du tunnel sous la grand mare.**

Pour ce dernier point, le problème est sporadique et touche les habitants du Chapitre et du Plateau des Provinces tôt le matin.

Il est vain de promettre de prendre un arrêté municipal pour interdire l'accès des poids lourds à Bihorel lorsque l'autoroute A28 est fermée.

Dans l'heure qui suivra sa publication, cet arrêté sera attaqué par le Préfet, puis annulé.

Nous observons également, que ce sont les mêmes qui sont à la fois « contre » le contournement Est de ROUEN et « pour » la fermeture de Bihorel aux poids lourds... Il y a là une incohérence.

En l'occurrence, ce problème d'entrée dans ROUEN se pose partout dans l'Agglo de ROUEN.

Nous pouvons espérer que la rocade de contournement Est de ROUEN, nous délesterait d'une partie de ce trafic.

Il faut être pragmatique et non dogmatique, et ne pas promettre ce qui ne pourra pas être tenu.

Telle est notre ligne de conduite. Telle est notre idée d'une gestion responsable.